

ACTUS MEDICO-SOCIALES

LES AIDANTS, UN ENJEU DE SOCIÉTÉ « AIDE AUX AIDANTS D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN »

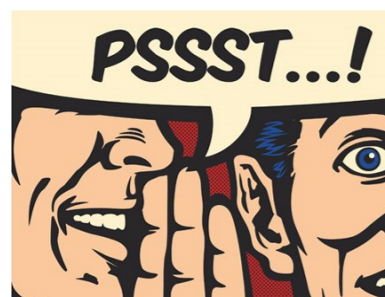
Le **vendredi 11 mars 2022** aura lieu un forum de soutien aux aidants au **Moulin des générations et organisé par le CCAS de Champigneulle**. L'objectif: informer les aidants et leurs proches aidés des dispositifs mis à leur disposition. Des stands d'informations, des spectacles et animations seront proposés lors de cet évènement.

Le point de départ, un constat partagé d'un nombre croissant d'aidants familiaux qui soutiennent au quotidien « un proche fragilisé par la vieillesse, la maladie, le handicap ».

Ce forum s'inscrit comme point de commencement à un niveau local en intégrant la participation d'acteurs clés dans l'accompagnement des aidants familiaux. Ainsi, seront présents le Conseil Départemental, l'Equipe spécialisée Alzheimer de Pompey, la CPAM, le SSIAD du Val de Lorraine, le service des EHPAD, et la CARSAT.

Vous pourrez durant ce forum revêtir la combinaison de « simulateur de vieillesse », vous aventurer dans le bus autonomie du Conseil Départemental dans lequel vous entrerez en immersion dans un logement adapté ou encore participer à différents ateliers de sophrologie, d'art-thérapie et de yoga du rire.

Le forum sera clôturé par la Compagnie de théâtre du Soleil qui proposera pour l'occasion une pièce de théâtre intitulée « Dans tes bras », à **20h30 à la salle des fêtes Claude-Hartmann**



Pour aller plus loin...

Ville et Services s'engage pleinement dans l'accompagnement des aidants familiaux ou proches aidants et notamment à travers la mise en place d'un groupe de travail dès Mars 2022, de groupes d'échanges animés par Aline Klein, psychologue du travail et à travers la refonte de son projet de service avec en perspective « La Maison des Services, de l'Aide et du Soins et des Aidants »... horizon 2024.

LE SERVICE RH à votre écoute !

Vous avez des questions à formuler concernant votre parcours professionnel à Ville et Services, votre vie salariale, n'hésitez pas à nous contacter pour une demande de RDV à l'adresse:

rh.qualite@ville-et-services.com

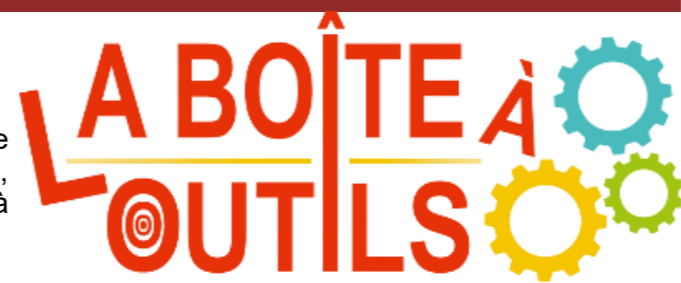
Merci de préciser en objet: **demande de RDV**; et de renseigner précisément dans votre e-mail votre demande en portant à notre connaissance toutes les informations nécessaires et utiles à son traitement. **Madame Sabrina LAMY** ou **Madame Agathe FILLGRAFF** vous recontactera pour fixer un RDV.



VILLE ET SERVICES
ASSOCIATION LOI 1901
112, AV. GÉNÉRAL LECLERC
54600 VILLERS-LES-NANCY
03 83 28 46 05



Rejoignez-nous sur
facebook
accueil@ville-et-services.com
ville-et-services.com



Lettre d'information de l'association Ville & Services
n° 196—Mars 2022

SOUTIEN UKRAINE
VILLE ET SERVICES S'ENGAGE AURÈS DES POUVOIRS PUBLICS LOCAUX PAR L'ACCES AU TRAVAIL DES RESSORTISSANTS UKRANIENS
PAGE 3



POINT RH

PAGE 2

ALLOCATION CHOMAGE, RADIATION ... ON VOUS EXPLIQUE TOUT !

ACTUS VILLE ET SERVICES



VOTRE CSE

Cette année encore le **CSE** a décidé d'octroyer à chaque salarié la somme de **40€/an** et par salarié pour aider au financement de vos activités sportives et culturelles pour vous ou vos enfants.

Pour en bénéficier

ACTIVITES SPORTIVES: il faut adresser un justificatif d'adhésion à une association/club à votre nom, à **Laetitia Collet** qui procèdera à un virement ensuite.

SORTIES CULTURELLES (cinéma, musées, parc d'attractions...): il faut adresser la facture de la sortie ou d'INTER CEA si vous avez acheter les places par leur biais à **Laetitia Collet** qui procèdera à un virement ensuite.

Nous continuerons à faire des commandes groupées à INTER CEA le **10 de chaque mois** à partir de Mars 2022.

Pour cela il faut passer commande et r procéder au règlement auprès de **Laetitia COLLET**. Si vous le souhaitez nous pourrons également déduire les 40euros lors de votre prochaine commande, en fonction de votre type d'achat.

Toutes les membres du CSE restent à votre disposition pour plus de renseignements à l'adresse:

cevilleetservices@outlook.com

ou en vous rapprochant de Mesdames **Laetitia COLLET, Valérie MONET** et **Natacha BONNETIER**.

INTER CEA LUDRES (54 710) 260 rue Denis Papin



Seul on va plus vite, mais ensemble on va plus loin ...

Ont participé à ce numéro: Joël BARETTE, Directeur de publication, Laetitia COLLET, Agathe FILLGRAFF

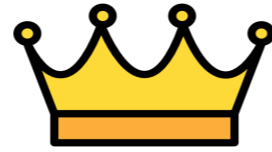


Lettre d'information de l'association Ville & Services n° 196—Mars2022

LE FLASH INFO

NOTRE ASSO' A DU TALENT

NOS « BIENVISIBLES » DU TRAVAIL SOCIAL



LES TALENTS DE L'ASSO

En route pour la formation de Maitresse d'apprentissage !

Elodie, Mireille, Nadine et Rachel se sont engagées dans cette formation pour accompagner dès Mars 2022 des futurs professionnels en apprentissage au métier d'Assistant.e de vie aux familles.

Former aujourd'hui, c'est investir dans les talents de demain.



ACTU RH

POLE EMPLOI

OU EN SOMMES NOUS AUJOURD'HUI ?

La France connaît aujourd'hui un taux de chômage relativement bas lié aux nouvelles mesures appliquées par les POLE EMPLOI. **Alors qu'est ce qui change ?**

1) Je travaille ... ou je ne travaille pas

Désormais, dès lors où un salarié est recruté, l'employeur doit **automatiquement** le signaler à POLE EMPLOI qui se charge de désinscrire à effet immédiat le salarié de sa situation de « demandeur d'emploi ».

2) L'allocation retour à l'emploi, comment est-elle calculée?

Le calcul de l'allocation journalière évolue ! Il faut désormais **6 mois de travail effectif** pour ouvrir droit à l'allocation de retour à l'emploi. De plus l'allocation journalière est désormais calculée sur **le nombre de jours de travail effectif** sur les 6 mois de contrat. Ainsi, **les arrêts de travail quels qu'ils soient** ne sont plus comptabilisés dans le montant de l'allocation journalière de retour à l'emploi.



LE FLASH INFO



URGENCE UKRAINE

Jeudi 24 février dernier, la Russie et à sa tête Vladimir POUTINE ont lancé une offensive militaire contre l'Ukraine officiellement sur demande des leaders des régions séparatistes du Donbass. Les bombardements et mouvements des troupes russes sont à l'œuvre tandis que le Président Ukrainien Volodymyr ZELENSKI a instauré la loi martiale et arme les volontaires pour tenter de répondre à l'attaque armée.

La communauté internationale condamne unanimement la déclaration de guerre du Président Russe, tandis que l'Otan et les pays alliés « ne peuvent pas faire grand-chose à part regarder le drame se jouer sous leurs yeux » regrette le chercheur Gustav GRESSEL;

Pour autant, nombreux sont les pays à vouloir prêter main forte pour aider les ressortissants Ukrainiens fuyant leur pays et la guerre.

Localement, les villes du sillon Lorrain Metz, Thionville, Epinal et Nancy organisent des collectes solidaires de produits d'hygiène, de vêtements chauds et couvertures, de denrées non périssables...

Signataire de la Convention de Genève, la France se prépare à accueillir des réfugiés de guerre Ukrainien, comme le fait déjà la Pologne à ce jour.

VILLE & SERVICES s'engage elle aussi à participer collectivement à l'accueil des Ukrainiens et notamment en permettant une intégration sur le sol français par le travail via un contrat de travail dans des délais courts, avec un accompagnement formation, y compris en français et en accompagnant les familles localement à travers le tissu associatif local.



Nous invitons aujourd'hui toutes et tous nos salariés Ukrainien ou d'origine Ukrainienne à se manifester auprès de leur Responsable de Secteur.

Nous organiserons très prochainement un temps d'échange ouvert à toute personne qui en ressent le besoin, avec notre collaboratrice Madame Aline Klein.

Et si nous développons des initiatives en commun? Partagez vos idées ! accueil@ville-et-services.com

ILS NOUS ONT QUITTÉ EN FEVRIER 2022



Madame Colette GRANDMAIRE
Madame Michelle BAJOLET
Madame Monique DENISE
Madame Louise JAECKI
Monsieur Jean-Paul PAYSAN